

Zimbra

hrivest@csf.bc.ca

---

**Fwd: recensement et préscolaire**

---

**De :** Helene Rivest <hrivest@csf.bc.ca>  
**Objet :** Fwd: recensement et préscolaire  
**À :** Helene Rivest <hrivest@csf.bc.ca>

ven., 17 févr. 2017 10:47

---

**De:** "Marie-France Lapierre" <mflapierre@telus.net>  
**À:** "Helene Rivest" <hrivest@csf.bc.ca>  
**Envoyé:** Vendredi 17 Février 2017 10:44:57  
**Objet :** Fwd: recensement et préscolaire

Marie-France Lapierre  
Conseillère scolaire, Région de la vallée du Fraser  
Présidente du CA du CSF  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
[mflapierre@csf.bc.ca](mailto:mflapierre@csf.bc.ca)  
Tél: 604-825-2265

Begin forwarded message:

**From:** Marie-France Lapierre <[mflapierre@telus.net](mailto:mflapierre@telus.net)>  
**Subject:** Re: recensement et préscolaire  
**Date:** February 14, 2017 at 07:31:38 PST  
**To:** Joe Pagé <[Joe@adrianlaw.ca](mailto:Joe@adrianlaw.ca)>  
**Cc:** Marie-France Lapierre <[mariefrance\\_lapierre@csf.bc.ca](mailto:mariefrance_lapierre@csf.bc.ca)>, Roger Hebert <[roger\\_hebert@csf.bc.ca](mailto:roger_hebert@csf.bc.ca)>, Robert Joncas <[robert\\_joncas@csf.bc.ca](mailto:robert_joncas@csf.bc.ca)>, "Trish Kolber (w)" <[trish\\_kolber@csf.bc.ca](mailto:trish_kolber@csf.bc.ca)>, Gaetan Desrochers <[gaetan\\_desrochers@csf.bc.ca](mailto:gaetan_desrochers@csf.bc.ca)>, "Sonia Thibeault (w)" <[sonia\\_thibeault@csf.bc.ca](mailto:sonia_thibeault@csf.bc.ca)>, "Ouellette, Marc-Andre" <[ma\\_ouellette@csf.bc.ca](mailto:ma_ouellette@csf.bc.ca)>, Sylvain Allison <[sallison@csf.bc.ca](mailto:sallison@csf.bc.ca)>, Bertrand Dupain <[bertrand\\_dupain@csf.bc.ca](mailto:bertrand_dupain@csf.bc.ca)>

Bonjour Joe

Je me souviens de l'intervention des parents et j'étais bien contente de voir que les parents supportaient les démarches déjà faites par le CSF auprès des fonctionnaires ainsi que de l'intervention qui avait déjà été faite auprès des sénateurs.

Par ailleurs, pour répondre à ta question, le CA du CSF essaie depuis nombres d'année de conserver les services de gardes dans les écoles car nous en connaissons l'impact positif. Cependant, avec le jugement du CSC envers les enseignants, il nous a fallu trouvé des locaux supplémentaires pour répondre à nos obligations légales et en très peu de temps. Ce fut une décision crève-coeur que le CA du CSF a dû prendre. Nous continuons d'essayer de trouver des solutions alternatives. Cependant, nous nous devons de donner aux services de garde un avis nécessaire pour qu'ils se trouvent une location alternative en temps pour continuer d'offrir des services aux parents et élèves.

Étant avocat, je suis certaine que tu comprends nos obligations à suivre un ordre de la cour,

Marie-France

Marie-France Lapierre

Conseillère scolaire, Région de la vallée du Fraser  
Présidente du CA du CSF  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
[mflapierre@csf.bc.ca](mailto:mflapierre@csf.bc.ca)  
Tél: 604-825-2265

On Feb 13, 2017, at 20:25, Joe Page <[Joe@adrianlaw.ca](mailto:Joe@adrianlaw.ca)> wrote:

Bonsoir,

Je suis bien content d'apprendre que les avocats du CSF suivent les conseils des parents, et demandent à Ottawa de modifier les questions du prochain recensement afin d'assurer une meilleure comptabilité des ayants droit sous l'article 23.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1016250/ayant-droit-recensement-comite-langues-officielles-francais-minorite>

Vous vous souviendrez que ce sont les parents de RDV qui en avaient fait la suggestion au comité sénatorial sur les langues officielles lors de notre présentation du 17 octobre dernier :

« Une autre façon, ce serait dans le recensement. Dans le recensement, on pose des questions pour savoir si on est ayant-droit au titre de l'article 23.(1).a). Mais on ne pose pas de question relative à l'article 23.(1)b) ni à l'article (2). Ça vaudrait peut-être la peine d'en discuter avec Statistique Canada pour savoir si, dans le prochain recensement, on pourrait poser ces questions, parce que c'est de l'information qui serait très utile aux conseils scolaires et au ministre de l'éducation. » (voir extrait du procès-verbal en annexe).

C'est encourageant de voir que le CSF et ses conseillés adoptent les approches prônées par les parents du CSF.

C'est malheureux par contre d'apprendre que le CSF s'est encore mis les pieds dans les plats en mettant fin aux baux des services préscolaires à RDV et ce, sans en discuter au préalable avec les parents. Les parents vous ont approché l'an dernier pour entamer la discussion du manque d'espace sur le site et de ces mêmes services préscolaires mais M. Allison nous confirmait lors de cette rencontre que de mettre la prématernelle et la garderie à la porte n'était pas une option : ces services étaient trop importants à la communauté et au CSF. Que s'est-il passé dans l'intérim pour que le CSF change son fusil d'épaule et attende à la dernière minute pour mettre ces services nourriciers à la porte?

Joseph Pagé

**Adrian & Co.**  
Barristers & Solicitors  
5660 Yew Street,  
Vancouver, BC V6M 3Y3

Phone: 604-266-7811  
Fax: 604-266-5869  
[joe@adrianlaw.ca](mailto:joe@adrianlaw.ca)

---

<2017\_02\_13\_20\_16\_580001.jpg>

---